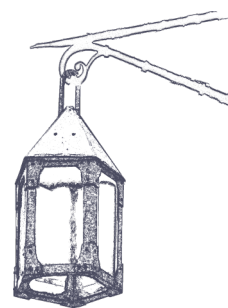




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 34 FEVRIER 2024



LE MOT DU MAIRE



L'année 2023, année post covid, année à la fois de sécheresse, puis très pluvieuse est partie. Vive 2024.

L'année passée a vu la continuité de notre action en termes d'aménagement :

Parking du Capeyrou, le permis de construire de la future mairie avec les premières subventions, le permis d'aménager en théâtre de verdure le Pech de la Fièrre (Calvaire), l'aménagement du Chemin des Artistes, le nouveau parking d'été aménagé pour les habitants et employés au-dessus de la Forge qui va revivre dès ce printemps, des canalisations d'eau potable remplacées, une gestion rigoureuse de l'éclairage public très coûteux.

Ces actions étant les plus significatives de l'année ont été accompagnées par des actions administratives comme le tri-classement-rangement des archives municipales, un travail en réseau pour les ordinateurs de la mairie tout en sécurisant les données à l'extérieur, sans oublier l'achat d'une voiture utilitaire neuve pour les agents d'entretien. Cette année devrait voir principalement le démarrage des travaux de la nouvelle mairie, la réalisation du théâtre de verdure, la pose de garde-corps le long du trajet touristique, la réfection des toilettes de la place de la Dîme, 1 ou 2 bâches à incendie.... et toujours des petits travaux d'amélioration.

Bien évidemment, l'animation de la commune va continuer avec, en plus, la création d'une association culturelle et le redémarrage de l'amicale laïque.

Nouveauté: nous allons assurer le ramassage des encombrants pour ceux qui n'ont pas les moyens humains et/ou matériel de les amener en déchetterie.

Je remercie l'équipe administrative et technique qui est très professionnelle, sérieuse et sans qui, nous ne pourrions pas entretenir et faire évoluer positivement notre commune.

L'année 2024 ne se présente pas sous les meilleurs auspices avec des guerres en Europe, au Proche Orient, avec d'autres pays menaçants que ce soit économiquement, militairement ou politiquement. Aussi, face à tous ces dangers, je vous invite à participer aux élections européennes du 9 juin, car nous avons besoin d'une Europe forte et unie le plus possible, et pour cela, il nous faut le montrer en votant massivement, montrer que l'on s'y intéresse.

Quand on ne veut pas s'occuper de ses problèmes, il est trop facile de dire que c'est la faute à l'Europe.

Malgré toutes les contraintes quotidiennes, essayons de positiver et passons une très belle année 2024.

Serge PARRE

Les vœux de la municipalité



Le dimanche 21 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité a revêtu un nouveau concept avec la présentation des plans de la future mairie et du projet de théâtre de verdure du Pech de la Fièrre.

Aux murs de la salle, avaient été accrochés cinq panneaux supportant la présentation en plans et coupes du projet de la nouvelle mairie dont les travaux devraient débuter vers la fin de l'été prochain.

Un sixième panneau supportait la présentation du théâtre de verdure dont l'aménagement sera réalisé en régie par les services municipaux, pour être en service avant la pleine saison touristique.



Parmi la population présente il faut ajouter la présence de nombreux élus: départementaux, maires de la communauté de communes ainsi que des représentants des corps constitués.

C'est donc dans la salle des fêtes comble (dont la superficie avait été doublée par l'installation de chapiteaux chauffés) que plus de 185 habitants de la commune se sont pressés pour écouter attentivement les discours successifs du maire Serge Parre, de Benoît Secrestat premier vice-président de la communauté de communes, et de Germinal Peiro président du conseil départemental.

Puis, c'est autour d'une vingtaine de tables rondes et la flûte à la main, que les participants ont commencé le repas. Quelle satisfaction de voir les différentes générations échanger entre elles, prendre des nouvelles, parler de la pluie et du beau temps, ou discuter de problèmes de société. Ce rendez-vous a permis aussi, aux habitants des coteaux et du village de se retrouver. C'est donc dans cette ambiance chaleureuse que s'est déroulé le délicieux repas dont le point final fut, évidemment, le partage de la galette.

Tout ne fut que dégustation, échanges et plaisir. Ce moment convivial s'est terminé en toute fin d'après-midi.



Marché de Noël



Depuis 3 ans, début décembre, notre village sort de sa torpeur et se pare de ses plus beaux décors pour accueillir le vieil homme en rouge. Les chapiteaux ont été montés et démontés par un bataillon « solide et efficace » qui a su se rendre disponible pour la réussite de cet événement. Dans une ambiance sereine et conviviale une trentaine de lutins fourmille pour l'installation et la décoration du village de Noël réalisée durant tout le mois précédant par une équipe « aux mains d'or ».



Après les efforts, les moments autour d'une bonne table ont permis de reprendre de la vitalité et un plein de bonne humeur !

Trente exposants ont trouvé place dans les stands, pour le plaisir des visiteurs de plus en plus nombreux au fil des années. Les odeurs de marrons grillés, de crêpes, de vin chaud et de truffes se mélangeaient au gré de la promenade.

Comme durant nos dernières éditions, nous remercions chaleureusement Félice qui a offert, chaque jour, des truffes, pour organiser le trépidant jeu de la pesée.

A cette ambiance, il faut ajouter la mise à disposition gratuite des jeux traditionnels en bois de l'Estaminet. Ces jeux étaient déjà présents à la fête du 15 août et avaient eu beaucoup de succès.

Dans les allées déambule le Père Noël pour la distribution de bonbons aux enfants sages. Et quand le vieil homme n'est pas en promenade, il monte sur son traineau où les enfants ont pris place et part en tournée... Il est incapable de dire le nombre d'aller-retour qu'il a effectué tellement les enfants étaient nombreux et heureux !

Vivement l'année prochaine !

Merci à tous pour cet élan collectif au profit de notre village et merci aux communes voisines pour le prêt de matériel ainsi que pour l'aide de leurs personnels.



Programme 2024 du Comité des Fêtes

- | | |
|--|--|
| - Carnaval - samedi 16 mars | - Fête du 15 août - jeudi 15 août |
| - Fête de la Saint-Jean - samedi 22 juin | - Octobre Rose - dimanche 6 octobre |
| - Vide-grenier - dimanche 14 juillet | - Halloween - jeudi 31 octobre |
| - Nuit des étoiles - samedi 10 août | - Marché de Noël - samedi 7 et dimanche 8 décembre |

Les bénévoles du Comité des Fêtes ont été fêtés

"Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif". CESE

Les nombreux bénévoles du comité des fêtes de Beynac ont été fêtés le samedi 16 décembre et le président Pascal Trémoulet les a accueillis par ces mots : "Je tiens à vous remercier toutes et tous pour le travail formidable que vous faites. Chaque fois que l'on fait quelque chose, il y a au moins 30 personnes présentes." Un repas offert par le comité, servi par les membres du bureau et un karaoké ont poursuivi la soirée jusqu'à tard dans la nuit. Une semaine de pluie a suivi cette soirée karaoké. On se demande pourquoi !



La municipalité remercie chaleureusement Marie-Karine, notre secrétaire de mairie pour la soirée réunionnaise qu'elle a offert le 9 décembre aux membres du conseil municipal, leurs conjoints et au personnel municipal.

Les reconnaissez-vous ? 1967/1968



Nouveau à Beynac Collecte des encombrants

La commune de Beynac et Cazenac assure une collecte gratuite des encombrants
le 3e vendredi de chaque mois.

Il peut s'agir de gros appareils électroménagers, de meubles, de vieux matelas, ... Les déchets verts, les gravats de chantier, les déchets toxiques et le verre sont exclus de ce service.

Il s'adresse prioritairement à ceux qui ne peuvent se rendre dans les déchetteries.

Pour en bénéficier, il est impératif de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie en téléphonant au 05 53 31 34 00.

Personnel municipal, du changement !



Allan Perre, avait été embauché au poste d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) pour la saison touristique 2023. Pour compléter en hiver l'équipe des services techniques, son contrat a été requalifié en CDI.

Ce nouveau poste compensera ainsi partiellement le départ volontaire de Mathieu Granger.

Cartes de stationnement

Pour rappel, les parkings de la commune sont payants et surveillés toute l'année.

Vous pouvez dès à présent retirer votre carte de stationnement pour l'année 2024 en mairie sur présentation de votre carte grise pour la modique somme de 2€.

Les cartes hebdomadaires pour les visiteurs sont aussi disponibles au prix inchangé de 35€.

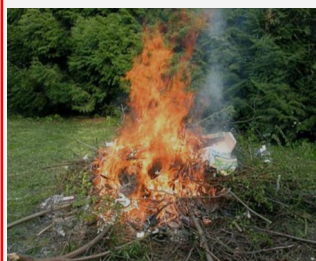
Les cartes sont disponibles chaque année à partir du 1er décembre.

Brûlage des végétaux

Le brûlage à l'air libre des déchets, autres que les déchets verts, est interdit toute l'année.

Le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit entre le 1er mars et le 30 septembre.

Tout brûlage à l'air libre doit être déclaré. Un formulaire de déclaration de brûlage de déchets verts est à transmettre à la mairie du lieu de brûlage au minimum 3 jours avant la date prévue. Le formulaire est disponible à la mairie.



Distribution gratuite de composteurs (avec justificatif de domicile), tous les vendredis de 9h à 16h

Sictom du Périgord Noir, La Borne 120, 24200 Marcillac Saint-Quentin- Tél. 05 53 29 87 50

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi 9h - 11h30

E-mail : mairie@beynac-et-cazenac.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket : Application à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112 Appelez le 112 pour toute urgence

Médecin 05 53 29 37 13

3 défibrillateurs installés dans Beynac :

- Salle polyvalente
- Porte Veuve (seulement en saison)
- Abribus de la Balme